

UNE STRATÉGIE PARTAGÉE POUR LA SÉCURITÉ ET LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE À L'ÉCHELLE DU COTENTIN JUSQU'EN 2026

Jeudi 2 décembre, le Président de l'Agglomération du Cotentin David MARGUERITTE accompagné de Frédéric LEQUILBEC, Conseiller délégué à l'Égalité des Chances, l'Accessibilité et l'Administration Générale a présidé la séance Plénière du Conseil Intercommunal de Prévention de la Délinquance (CISPD). A l'ordre du jour de cette assemblée, la validation de la stratégie de sécurité et de prévention de la délinquance du CISPD pour le Cotentin qui sera mise en œuvre à partir du 1^{er} trimestre 2022.

Le contexte

Depuis 2007, la loi prévoit que les dispositifs locaux de Prévention de la

Délinquance relèvent des compétences obligatoires des Communautés d'agglomération. Aussi, depuis sa création au 1^{er} janvier 2017, l'Agglomération du Cotentin a initié la mise en place d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD).

Présidée par David MARGUERITTE, Président de l'Agglomération du Cotentin, cette instance est composée de représentants de l'Etat, de la Justice et du Département mais également d'élus locaux et de membres d'associations, d'établissements ou d'organismes intervenant dans les domaines de la prévention, la sécurité et l'aide aux victimes.

Son objectif est de favoriser l'échange d'informations, de mutualiser les ressources et de définir des objectifs d'actions communs pour lutter contre l'insécurité et la délinquance.

« Le CISPD est une instance qui doit servir le territoire et faciliter l'action des Maires et de leurs partenaires, insiste le Président David MARGUERITTE. Depuis sa création, l'Agglomération et les partenaires qui composent l'assemblée du CISPD travaillent à construire une stratégie pour prévenir la délinquance sur notre territoire et préserver le cadre de vie du Cotentin. Pour répondre à ces enjeux, le dialogue et une action coordonnée avec l'ensemble des acteurs que ce soit l'Etat, la justice, les élus ou les associations, sont nécessaires. Le

CISPD, nous offre cet espace d'échange et ainsi les capacités d'agir ».

Un diagnostic local

En 2020, un Diagnostic Local de Sécurité (DLS) a permis d'avoir une photographie de la situation locale :

- Un territoire peu touché par les problématiques de délinquance ;
- L'alcool est perçu comme le premier facteur déclencheur du délit ou facilitateur du passage à l'acte ;
- Les incivilités constituent la source première de préoccupation pour de nombreux acteurs, qu'il s'agisse des faits commis sur la voie publique ou dans des espaces privés collectifs (nuisances, conflits de voisinage, etc.) ;
- La prégnance de certains crimes et délits liés à la violence intrafamiliale et sexuelle, à la délinquance routière mais aussi la multiplication des conduites addictives.

Les éléments livrés par ce diagnostic ont servi de base pour élaborer le plan d'action du CISPD qui sera centré autour de 3 axes :

- lutter contre les violences intrafamiliales et sexuelles ;
- assurer la tranquillité publique et résidentielle ;
- prévenir les addictions et les conduites à risque.

Depuis un an, les Préfectures et les Collectivités ont été invitées par le Gouvernement à adapter et enrichir leur stratégie sur les territoires en fonction des problématiques locales spécifiques.

Actuellement, l'Agglomération du Cotentin est une des seules collectivités

du département à avoir lancé ce travail de déclinaison locale.

« Au-delà de l'élaboration de ce diagnostic, nous avons organisé plusieurs temps d'informations thématiques en 2020, afin de fluidifier les échanges, autour de la situation des personnes en situation de vulnérabilité, le travail social ou encore l'accompagnement des personnes en détention. Cela nous a permis d'avoir une approche locale face à certaines situations ou problématiques et ainsi affiner notre stratégie », précise Frédéric LEQUILBEC.

Présentation du Plan d'action

L'assemblée du 2 décembre a été l'occasion de présenter pour avis à l'ensemble des membres du CISPD le projet de stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance 2022-2026.

Ce projet a été élaboré en visant un double objectif : renforcer la prévention de la délinquance sur le territoire et accroître le service rendu aux habitants du Cotentin.

Les actions qui seront déployées prévoient notamment :

- L'engagement des membres du CISPD pour mieux communiquer sur la lutte contre les violences intrafamiliales et sexuelles. Cela implique une coordination des communications pour les rendre plus efficaces, plus visibles à l'échelle du territoire, aux plus près de toutes et tous mais également une formation des équipes pour sensibiliser, accueillir et orienter le public ;
- Un appui aux Maires dans l'exercice de leurs pouvoirs de police pour que le service rendu à la population soit renforcé ;

- L'animation d'un réseau des acteurs locaux où la population serait représentée. L'objectif est de mieux communiquer envers les habitants pour faire valoir le caractère préservé de notre territoire et le faire perdurer.

Une fois validé par l'Assemblée, ce projet stratégique sera soumis entre décembre 2021 et mars 2022 aux partenaires : Préfecture, Procureur de la République, Conseil départemental et Agglomération. Une signature officielle de convention est prévue fin du 1^{er} trimestre 2022 et permettra sa déclinaison et sa mise en place.

Composition du CISPD

David MARGUERITTE, Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin

Frédéric PERISSAT, Préfet de la Manche

Elisabeth CASTELLOTTI, Sous-Préfète de l'arrondissement de Cherbourg

Yves LE CLAIR, Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Cherbourg

Jean MORIN, Président du Conseil départemental de la Manche

Jessie ORVAIN, Conseillère départementale de la Manche

Frédéric LEQUILBEC, Conseiller délégué à l'égalité des chances, accessibilité et administration générale

Sébastien FAGNEN, Vice-Président en charge de l'urbanisme, de la stratégie foncière et de la politique de la ville

Jacques COQUELIN, Vice-Président en charge des grands projets et des politiques de santé

Martine GRUNEWALD, Vice-Présidente en charge de l'habitat et du logement

Arnaud CATHERINE, Vice-Président en charge des mobilités

Christèle CASTELEIN, Vice-Présidente en charge des relations avec les territoires, du cadre de vie et de la ruralité

Myriam HAMON, représentante des communes membres de l'EPCI de moins de 500 habitants

Evelyne MOUCHEL, représentante des communes membres de l'EPCI de 501 à 1000 habitants

Serge MARTIN, représentant des communes membres de l'EPCI de 1001 à 3000 habitants

Denis LEFER, représentant des communes membres de l'EPCI de 3001 à 10000 habitants

Nathalie DUBOST, représentante des communes membres de l'EPCI de 10001 à 20 000 habitants

Anne AMBROIS, représentante des communes membres de l'EPCI de plus de 20 001 habitants

Mesdames et Messieurs les Maires des communes composant l'Agglomération Le Cotentin,

Stéphanie CLAUSS, Présidente du Tribunal judiciaire de Cherbourg

Louisa YAZID, Commissaire divisionnaire cheffe de la circonscription de Cherbourg-en-Cotentin

Warren GOUPIL, Commandant de la compagnie de gendarmerie de Cherbourg-en-Cotentin

Emilie DELAUNAY, Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation – antenne de Cherbourg

Patricia VAYRAC, Directrice du STEMO de la Manche / **Nicolas LEMONNIER**, Responsable de l'UEMO de Cherbourg - Protection judiciaire de la jeunesse

Marylin BENOOT, Directrice de la maison d'arrêt de Cherbourg

Nathalie VILACEQUE, Directrice des services départementaux de l'Education Nationale

Fabienne DELIGNIERES, Déléguée du Préfet pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville

Ghislaine BORGALLI-LASNE, Directrice départementale de la cohésion sociale de la Manche

Laurent RONIS LE MOAL, Directeur Générale des Services de l'agglomération Le Cotentin

Céline LE MEHAUTE, Directrice du Pôle stratégie et développement territorial de l'agglomération Le Cotentin

Jean-Pierre THOMAS, Directeur santé et accès aux soins de l'agglomération Le Cotentin

Mathieu PHILIPPOT, Directeur transports et mobilités de l'agglomération Le Cotentin

David GERMAIN, Directeur Habitat logement Gens du voyage

Gwenaël ORTAIS, Cheffe de service politique de la ville – CISPD pour l'agglomération Le Cotentin

Florence DUBOIS, Cheffe de service Politiques transversales CLSPD de Cherbourg-en-Cotentin

Frédérique BONNEL, Agent de développement du Conseil départemental de la Manche

Frédéric LEFEBVRE / Sylvain LEMONNIER, SNCF Mobilités – direction sécurité

Damien PASQUIER, Président / Jean-Pierre MENARD, Trésorier de l'association Les Francas de la Manche

Géraldine LEGRAND, Directrice de la Maison Pour Tous Léo Lagrange

Alvyn LEVIANDIER, Directeur / **Laurence ADAM**, Cheffe de service du CEI Le Bigard

Katia LEMAIRE, Directrice de la Maison des adolescents de la Manche

Magali JOURDAM, Directrice de la Mission locale du Cotentin

Marie-Estelle NEHOU, Directrice / **Sylviane ISKENDERIAN**, Secrétaire du CIDFF

Delphine JUMELIN, Directrice / **Alban ONILLON**, Chef de service de l'ACJM

Yvan DUPONT, UDAF de la Manche

Stéphane MALHERBE, Directeur général / **Hélène MARSEILLE**, Directrice du pôle insertion de l'ADSEAM

Fabrice LEFEBVRE, Représentant de la Fédération des acteurs de solidarité

Sophie HERY, Présidente / **Yann PERRON**, Directeur de l'association Astre environnement

David JOSSET, Directeur d'Astre services

Mériama MARWAN, Secrétaire générale adjointe et Directrice du Secours populaire Fédération Manche

Hugues PICHON, Association de sauvetage et d'éducation à la sécurité du Cotentin

Gérard BOURDET, Association Les voiles écarlates

Jean-René LECHATREUX, Association Entraid' addict 50

CONTACT:

Gwenaël ORTAIS
Cheffe de service
Service Politique de la Ville – CISPD
gwenael.ortais@cherbourg.fr
02 33 08 27 85

Structures sollicitées pour participation mais n'ayant pas désigné officiellement de représentant :

Caisse d'Allocations Familiales de la Manche

Centre Hospitalier Public du Nord Cotentin

Ordre des avocats / barreau de Cherbourg

Organismes bailleurs (Presqu'île Habitat, SA HLM Les cités Cherbourgeoises, Manche Habitat, SA HLM du Cotentin, SA HLM Coutances Granville)

Comité régional des personnes accompagnées

Cap Cotentin

Centres Communaux d'Action Sociale

Association MJC

Association Femmes

Association Sortir du Silence

Fondation Bon Sauveur

Association Familles rurales